

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 26-396-1929 05/09/1929

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
5 septembre 1929

Numéro JO
n° 396 du 30/11/1929

Date du numéro
30 novembre 1929

TEXTE INTÉGRAL

M . Frantz Georges-Félix) est agréé en qualité de garde principal stagiaire de la garde indigène, pour compter du 9 août 1928, veille du jour de son embarquement à Marseille, pour rejoindre son poste à Djibouti.